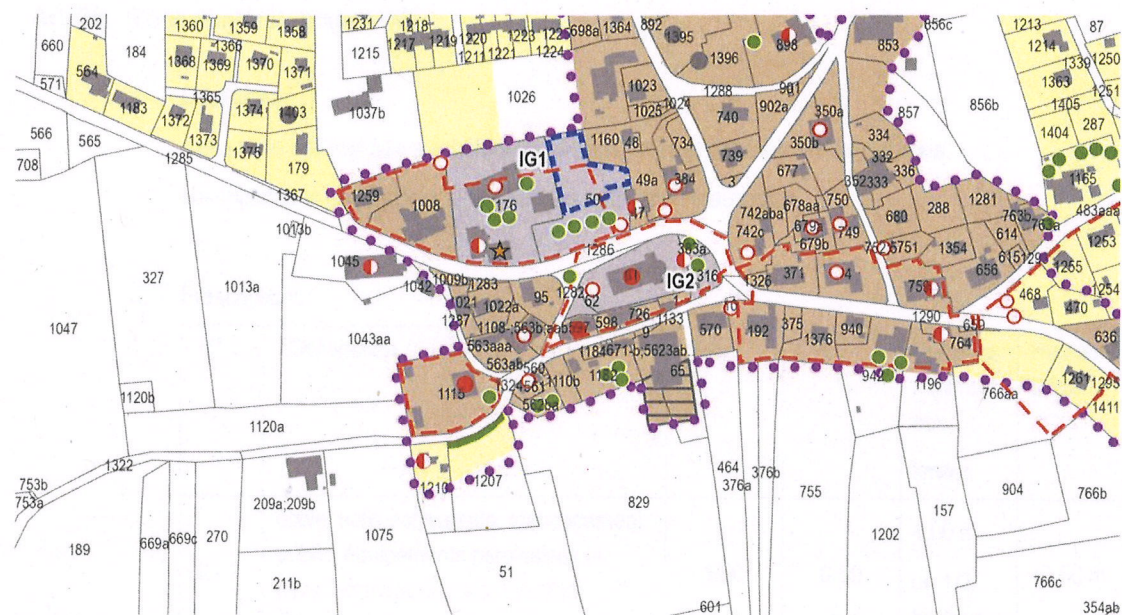


2 Modification du plan d'affectation des zones (PAZ)

Ci-dessous, un extrait plan d'affectation des zones modifié



Légende

Zones d'affectation

- Zone centre village (CV)
- CV: Secteur à prescriptions particulières
- Zone résidentielle faible densité (RFD)
- Zone d'intérêt général (IG)

Éléments protégés superposés

- Bâtiment protégé, catégorie 1
- Bâtiment protégé, catégorie 2
- Bâtiment protégé, catégorie 3
- Boisement hors-forêt protégé en zone à bâtir

Périmètres superposés

- Périmètre de protection du site
- Périmètre archéologique
- Périmètre à prescriptions particulières

Informations indicatives

- GSM
- Construction

Echelle : 1:5'000 0 50 100 200 mètres

Mise à l'enquête publique par publication dans la Feuille officielle (FO).

n° 26 du 28.6.2024

Adopté par le Conseil communal d'Autigny,

le 2.9.2024

La Secrétaire



La Syndique

Approuvé par la Direction du développement, territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement

le 25 JUIN 2025

Le Conseiller d'Etat, Directeur

